

ROUTES NOUVELLES*

Ensemble, explorons les possibles



La laïcité : une composante clé de notre projet éducatif

Nous, EEDF, considérons la laïcité comme une valeur à faire vivre par l'ensemble de nos membres. À la fois principe d'organisation et valeur, elle doit être portée par tous nos responsables adultes. Nous attendons d'eux, de manière générale, d'être en mesure d'aider chaque jeune à développer un savoir-être et un savoir-faire en lien avec nos valeurs dont cet idéal de laïcité. Pour certains, il y aurait une difficulté à définir la laïcité. L'ambition « scout et laïque » de la mettre en œuvre, peut, il est vrai, se révéler un parcours compliqué. Les débats récurrents que cela produit en sont l'illustration. Question de méthode ! Nous, EEDF, portons au sein du Scoutisme, historiquement et par choix associatif, à la fois le principe et la valeur de Laïcité. En cela, la pratique de la méthode scout, qui est une pratique d'éducation par l'action, est un bon levier.

Laïcité : doctrine ou liberté ?

Au nom des autres valeurs que nous portons, et au risque de questionner le sens de notre action, nous pouvons légitimement nous interroger sur notre volonté réelle d'éduquer à la laïcité. Est-ce que cette intention clairement affirmée n'aboutirait pas à un

modelage des esprits ? Soyons clairs : ce que nous visons à travers notre démarche éducative vers cette liberté de choix individuel, cela porte le nom : l'éveil à la liberté de conscience. Le but n'est pas d'inculquer aux jeunes la laïcité comme une doctrine mais de les aider à se construire dans une société comme la nôtre, la République Française, dans laquelle elle est un pilier fondamental. Nous aspirons à bâtir, au sein des EEDF et à l'extérieur, une société fondée sur un socle de valeurs partagées parmi lesquelles la laïcité est un élément essentiel.

La méthode « scout et laïque »

L'éducation à la laïcité ne se fait pas seulement à travers une démarche pédagogique ou didactique. Elle est aussi véhiculée par le comportement des responsables-éducateurs. Le discours porté par l'association et la cohérence de la mise en pratique sont déterminants pour atteindre notre but. La méthode scout permet d'éclairer le sens d'une valeur par l'expérimentation. Le scoutisme laïque donne à chaque membre la possibilité de se construire en s'appuyant sur ses pairs et sur les adultes qui l'accompagnent. ■ **Saad Zian**, Délégué général des Éclaireuses Éclaireurs de France

Pour nous, Éclaireuses Éclaireurs de France, vivre la laïcité dans nos activités, c'est :

Favoriser le vivre ensemble

→ Partager un espace de vie dans le respect des règles collectives. Peu importe l'origine ou les croyances des membres d'un groupe, ils sont considérés comme égaux face aux droits et devoirs du mouvement scout qu'ils ont rejoint librement.

Éduquer au respect de l'autre

→ Reconnaître et accepter les différences dans l'approche des spiritualités religieuses ou non ; être libre de choisir sa démarche de spiritualité, d'exercer son culte dans le respect de la vie collective. S'interdire tout prosélytisme.

Contribuer à l'enrichissement personnel

→ Progresser dans ses connaissances. Créer son propre système de valeurs pour pouvoir exercer son libre arbitre et faire ses choix de vie.

Pourquoi un numéro spécial ?

Pour mettre en lumière une thématique qui fait écho à notre ambition éducative et au projet de société que nous défendons. Nous voulons mêler articles de fond, repères chronologiques et témoignages de terrain. Nous proposons deux numéros spéciaux par an.

Un poster central

à retrouver dans chaque numéro spécial : support de formation et d'animation, il illustrera la thématique choisie.

Pourquoi la laïcité ?

Parce qu'elle se trouve au cœur des enjeux politiques actuels, qu'elle est au-delà du principe juridique inscrit dans les textes de notre pays, une de nos valeurs fondamentales. Face à son instrumentalisation, nous avons souhaité clarifier et réaffirmer cet « Idéal laïque » que nous devons tous porter et faire vivre.

Pour qui ?

Nous nous adressons aux adultes de l'association : les Aînés (15-18 ans), les JAÉ (Jeunes Adultes Éclés), les responsables ainsi que les cadres et dirigeants du Mouvement. Dans un souci d'ouverture, nous souhaitons partager cette publication avec l'ensemble de la communauté éducative : les parents, les enseignants et les associations sans oublier les institutions publiques.

Et après ?

Un autre numéro spécial est prévu pour décembre 2017. Il traitera du thème de l'altérité et présentera la prochaine dynamique nationale « Alter-égaux ». Entre temps vous retrouverez, au mois de septembre, la version classique de *Routes nouvelles*.

(*) Routes nouvelles : petite histoire d'un titre de la presse scout !

L'histoire de *Routes nouvelles* est liée à celle de la branche Aînés, celle des plus de 15 ans. Les Éclaireurs de France adoptent leur revue pour les cadres en 1922 : *Le Chef*. En ce temps-là, on ne connaît que les Éclaireurs et les Louveteaux font juste leur apparition. L'ouverture d'une nouvelle branche suit l'idée de Baden-Powell et de son livre *Rovering to success (La route du succès)*. La nouvelle branche EdF prend le nom de Route,

d'où les Routiers. La route symbolise le programme des plus de 15 ans : choisir la bonne voie, se garder des embûches... En 1927, le journal *Le Routier* voit le jour. Le titre taille vaillamment sa route jusqu'en 1957 et accompagne l'essor des clans, les spécialités techniques, l'ouverture aux filles... Pendant ce temps, *Le Chef* a changé de nom, devenant les *Cahiers des cadres*. En 1957, des problèmes financiers

contraignent l'association à fusionner les deux revues sous le nom de *Cahiers des cadres/Routes nouvelles*. La question est toujours posée de la spécificité d'une revue pour les 15-20 ans. En 1964, avec la fusion des Éclaireuses et des Éclaireurs, apparaît la revue commune aux responsables et aux Aînés, *Routes nouvelles - nouvelle série n°7*. Les routiers ont disparu, mais on conserve le titre.





LA RENAISSANCE

Fin du XV^e siècle-Fin du XVI^e : Ce mouvement se caractérise principalement par le désir de connaissance et l'esprit de libre examen.

L. DE VINCI

LE SIÈCLE DES LUMIÈRES

1715-1788 : Ce siècle repose sur des réflexions visant à affirmer que l'homme a le pouvoir de modifier les conditions de son existence.



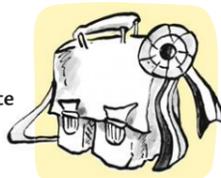
D'ALEMBERT



MARIANNE

1792 : La France instaure un État civil unique et neutre. Cette décision dessaisit le clergé du rôle d'enregistrement des grands moments de l'existence humaine. Instauration du mariage civil. Instauration du divorce.

1850-1886 : Émergence du concept d'« École laïque et républicaine ». La séparation des Églises et de l'État débute ainsi par l'école avant que ce processus n'atteigne l'organisation de l'État.



ADOLPHE CREMIEUX

1869 : Élections législatives en France. Gambetta, candidat dans la première circonscription de la Seine, présente un programme « radical » dans lequel figure l'objectif de « séparation de l'Église et de l'État ».



LEON GAMBETTA

1870 : Le décret « Crémieux » accorde la citoyenneté française aux 37000 Juifs d'Algérie. Ce statut civil laïque français se substitue au statut civil religieux.

1870-1871 : Commune de Paris. Ce mouvement insurrectionnel vote un décret le 2 avril 1871 décidant la « Séparation de l'Église et de l'État ».



JULES FERRY

1881-1882 : Les lois Jules Ferry instituent l'école publique gratuite, laïque et obligatoire.

1905 : Loi de séparation des Églises et de l'État : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » (Article 2)



SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT

1911 (2 décembre) : Fondation des Éclaireurs de France. Les E.D.F. s'affirment comme Mouvement de Scoutisme non confessionnel. Leur serment est présenté avec le commentaire suivant : « Les Éclaireurs de France [...] n'entendent édicter aucune prohibition ».

1921 : Naissance de la Fédération Française des Éclaireuses. À sa fondation, le mouvement comprend une section Unioniste (protestante) et une section Neutre (non confessionnelle). Elles sont rejointes en 1924 par une section Israélite (juive).



1931 : L'Assemblée Générale du 20^e anniversaire inscrit dans les statuts : « La Fédération des E.D.F. est ouverte à tous, sans distinction d'origine, de race ou de croyance. [...] Chacun de ses membres, adhérant ou non à un culte, est assuré de trouver, au sein de la fédération, respect et sympathie. ».

1946 : Inscription du principe de laïcité dans le Préambule de la Constitution.

1941 : Publication de *La vie spirituelle chez les EDF*. Le chapitre premier précise : « Respecter toutes les convictions, les convictions religieuses et celles qui ne prennent pas cette forme, accueillir chacun sur le pied de l'égalité et [...] contribuer à son épanouissement spirituel, telle a toujours été l'ambition de notre Association ».

1947 : L'Assemblée générale inscrit dans les statuts de l'association : « L'association des Éclaireurs de France, laïque comme l'école publique, est ouverte à tous. »

1961 : Publication du livret *L'esprit des Éclaireurs de France*. Il y est affirmé : « À la différence de l'école publique, nous n'ignorons pas les positions religieuses ou philosophiques de nos filles et de nos garçons. Nous devons, au contraire, au moins dans une certaine mesure, nous en préoccuper et encourager nos membres à prendre conscience de leur propre position et à enrichir leur spiritualité mais encore les aider à comprendre celle des autres ».

15 mars 2004 : Loi interdisant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les établissements scolaires.

2013 : Une « Charte de la laïcité » est affichée à l'école. Un « Observatoire de la Laïcité », créé initialement en 2007 est effectivement installé en 2013 et placé auprès du Premier Ministre.

14 mars 2017 : La Cour de Justice de l'Union Européenne (C.J.U.E.) juge l'interdiction du « port visible » de signes religieux dans l'entreprise comme n'étant pas discriminatoire.

2008 : Fondation de l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations dans le cadre de l'Assemblée Générale de Bourges.

2016 : Naissance, à l'occasion d'une campagne de communication, de la formule « Scouts et Laïques ».

Une laïcité bien définie

Le mot « Laos » et son dérivé « laikos », proviennent de l'indo-européen commun *leh-wos* (Peuple). Du fait de cette étymologie, il s'écrira en français « laïque » et nous conduit donc à le considérer indépendamment du mot « laïcus ».

En effet, « laikus » tire son origine du grec ancien mais avec le sens de « commun » ou « ordinaire », lequel sens conduira l'Église catholique, apostolique et romaine à distinguer, voire à opposer « laïc » et « clerc » (clergé).

Cette distinction des origines grecques et latines est pour nous « Scouts et laïques » essentielle. Elle indique clairement les ambiguïtés ou confusions qui peuvent naître d'un usage indifférencié des deux termes « laïque » et « laïc ». Il découle par conséquent de cette approche étymologique que le scoutisme EEDF est « laïque » en référence au principe de laïcité inscrit dans nos textes constitutionnels. Notre idéal laïque a donc bien à voir avec le mot « laos » qui désigne « l'unité d'une population considérée comme un tout indivisible ». Dans sa racine, ce terme exprime la cohésion d'un peuple uni dans sa conquête de liberté et d'égalité. Porteur du principe de laïcité en même temps que de l'idéal laïque, notre Mouvement par ses statuts se rattache à cette ambition d'« unir dans la conquête de liberté et d'égalité » et affirme à ce titre être « ouvert à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances », ne relever « d'aucun parti ni d'aucune église » et s'interdire « toute propagande religieuse, philosophique ou politique ». Il peut ainsi prétendre légitimement faire vivre conjointement au sein des sociétés de jeunes qu'il organise et anime, les sphères publique, civile et intime. ■

Henri-Pierre Debord, vice-président de l'Association des Anciens Éclaireurs et Éclaireuses

Zoom sur une initiative en région

La laïcité, c'est la liberté

Comment permettre à chacun d'avoir un positionnement éducatif clair vis-à-vis de la laïcité ? Un objectif qui peut sembler simple pour les EEDF et pourtant...

Après les attentats de *Charlie Hebdo*, la société française prend conscience que l'esprit républicain ne fait pas toujours sens pour les jeunes. Les autorités publiques se mobilisent alors pour un plan autour des valeurs de la République dont la laïcité. C'est dans ce cadre que les EEDF d'Aquitaine forment un bénévole et construisent une formation en lien avec le CGET - Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

À travers une approche historique et juridique, chacun des quinze participants de la formation a pu découvrir le principe de laïcité tel qu'il est défini par la loi de 1905 : c'est un principe politico-juridique d'autonomie mutuelle du pouvoir

politique et du pouvoir religieux. Tous ont pu constater que les liens, parfois compliqués, entre religion et État ne datent pas d'aujourd'hui. Trouver un positionnement adapté vis-à-vis de situations questionnant a priori le principe de laïcité n'est pas chose facile. Peut-on limiter la liberté de culte ou le prosélytisme ? Comment réagir face à quelqu'un qui invoque le principe de laïcité ? Une conviction religieuse peut-elle dispenser d'enseignements scolaires ? Le devoir de neutralité, pour qui ? Autant de questions qui trouvent des réponses autres que « c'est la laïcité point ! ». Les participants à cette formation sont maintenant en capacité d'y répondre en s'appuyant sur le droit, mais surtout sur le principe de non-discrimination dans une logique de dialogue ! ■

Tanguy Dassonville, responsable régional EEDF Aquitaine

Spiritualité et laïcité

Une même démarche, un même enjeu

Pour beaucoup, ces deux mots semblent antagonistes : l'un appartiendrait au domaine religieux et l'autre mettrait les religions à distance de la vie civile. Pourtant chez nous les EEDF, mouvement de scoutisme laïque, il est question de développement spirituel. En cela, nous sommes fidèles à l'un des trois principes du scoutisme.

- Laïcité : un choix exigeant, impliquant la liberté de conscience et l'indépendance du citoyen à l'égard du monde religieux ; un mode d'action s'enrichissant du pluralisme, et du débat démocratique.

- Spiritualité : qualité de ce qui est de l'ordre de l'esprit. Il s'agit de la recherche libre et individuelle du sens

de sa vie ; du sens de ses actions, de ses choix. Cela nous conduit à définir en toute liberté notre relation aux autres et à la société. Laïcité et spiritualité ne sont donc nullement antinomiques ; notre rôle éducatif est de contribuer à ce que chacun.e puisse construire son parcours en favorisant : esprit critique, autonomie de la pensée et des convictions intimes, développement de l'écoute et du partage. Il s'agit, pour nos responsables, d'aider chacun.e à construire sa propre spiritualité sans lui imposer ni un modèle ni un dogme. ■

Jean-Yves Talois, membre de l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations

PAROLE D'UNE ASSOCIATION PARTENAIRE

Éduquer par la coopération

« Quand vous m'avez sollicitée pour écrire cet article, j'ai d'abord voulu refuser : la laïcité, tout le monde a l'air de savoir ce que c'est, sauf moi. Poussée par la curiosité, j'ai accepté. »

À l'OCCE, comme chez les Éclés, la notion de laïcité dépasse la simple question de la séparation des Églises et de l'État. Elle va au-delà d'une vision dichotomique de la société où les croyants s'opposeraient aux non croyants, elle affirme et garantit la liberté de conscience. C'est s'affranchir des dogmes, qu'ils viennent du responsable religieux ou de l'instituteur. Le champ d'action de l'OCCE est l'école, obligatoire et laïque depuis la fin du XIX^e siècle. Lieu où doivent vivre et apprendre ensemble des personnes qui ne se sont pas choisies et qui ont des croyances différentes. Cela implique de réguler cet espace de manière à ce que chacun puisse y trouver une place et s'exprimer dans le respect des convictions qui sont les siennes, mais également dans le respect de celles des autres et de la loi.

L'OCCE, son histoire, son champ d'action

L'Office Central de la Coopération à l'école, créé en 1928, est un mouvement pédagogique national de statut associatif. Il développe les valeurs de la coopération au sein des écoles et des établissements de l'Éducation Nationale. Sa philosophie éducative se caractérise par les valeurs de solidarité, respect des identités, partage des savoirs et des responsabilités ainsi que l'exercice effectif de la démocratie à l'école par les enfants et par les jeunes.

Le Domaine de la Planche

Basé à Viscomtat en région Auvergne-Rhône-Alpes, ce centre scout est dédié à la coopération et l'écologie. La Planche est le lieu où s'anime le « cercle des pédagogies du réel » : un réseau d'expérimentation et de co-formation autour des outils pédagogiques propres au scoutisme. Ce centre permanent des EEDF travaille en lien avec l'OCCE 63 pour mettre en place des projets de coopération avec les enfants.

Pour l'OCCE, cela se passe en conseil coopératif, espace de régulation de la vie de classe, par l'exercice quotidien de la coopération dans le travail de groupe : l'entraide et le tutorat par exemple. Ces dispositifs, où l'adulte reconnaît la valeur de la parole des enfants, sont également valorisés au Domaine de la Planche au sein duquel les EEDF et l'OCCE garantissent cette approche dans l'accompagnement des projets coopératifs de classe. Que ce soit lors de formations de délégués élèves ou pendant la mise en place de conseils coopératifs, où les élèves s'expriment, débattent, délibèrent

et prennent des décisions ensemble dans l'intérêt général, l'OCCE vise à former les citoyens de demain, capables de s'engager et de prendre des responsabilités pour eux-mêmes et vis-à-vis des autres. Être animatrice pédagogique de ce mouvement, c'est permettre aux élèves de devenir à la fois autonomes et solidaires. Comme le dit Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. » ■

Charlotte Couthier,
Animatrice pédagogique OCCE 63

PAROLE D'ÉLUE

Soutenir des lieux de citoyenneté active

En tant qu'élue, je dois être rigoureuse et veiller à la mise en application de la laïcité. Cela ne signifie pas taire le fait religieux, il faut au contraire en parler. Sans échanges, l'incompréhension demeure et de là peut surgir l'intolérance. Par le principe de laïcité, chaque citoyen.ne est soumis.e aux mêmes règles de société. Ce respect permet de faire société ensemble. Ainsi malgré des croyances différentes, des individus peuvent mener, ensemble, des projets. Je veille à ce que les associations inscrites à la Maison des Associations (MDA) respectent cette notion de laïcité. La MDA est un lieu de citoyenneté active, lieu d'accompagnement de la vie associative. Cette vérification se fait dès la demande d'inscription à la Maison des Associations : lecture rigoureuse des statuts et de l'objet des associations. Nous sommes ensuite vigilants aux activités associatives en participant aux assemblées générales et autres temps forts. Cela vaut pour toutes les associations accueillies à la MDA, et celles soutenues par la ville de Lille. Il s'agit d'un principe sur lequel on ne peut transiger. La diversité d'opinions est une richesse qu'il nous faut préserver. Elle nous permet d'avoir une vision plus ouverte du monde dans lequel nous vivons ! ■
Magalie Herlem, Conseillère municipale déléguée à la vie associative, Lille

PAROLE D'ENSEIGNANT

Travailler sur les valeurs de la République

Membre des EEDF, Thibault Henri est professeur des écoles et directeur d'une école élémentaire dans la ville de Givors. Son école est classée REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) et se trouve dans un quartier très cosmopolite, avec une forte majorité de personnes de confession musulmane. Il y accueille également des enfants vivants dans un centre de demandeurs d'asile.

La notion de laïcité, de par mon long parcours aux EEDF et celui de ma famille, fait partie intégrante de moi. Elle prend différentes formes : tout d'abord celle de créer, imaginer, faire vivre une école accueillante, vivante et souriante. Une école où chacun.e trouvera une place, quels que soient sa religion, ses croyances, ses origines ou son genre. Cette laïcité-là est un travail quotidien autour du vivre ensemble. Je suis également très attentif au fait que la religion ne doit pas interférer dans l'école. Je me suis fixé comme ligne de conduite de renvoyer vers leurs parents les enfants qui m'interrogent sur les croyances et les pratiques religieuses. Par contre, en classe, j'aborde la notion de religion par le biais de l'enseignement moral et civique notamment en travaillant sur les valeurs de la République. Actuellement, le sujet qui questionne est le respect du ramadan. Certains élèves veulent le faire et stigmatisent ceux qui ne le font pas. Dans l'ensemble,

la laïcité est comprise et acceptée par tous, parents et enfants, sans conflits ou difficultés majeures. En marge de cela, ce qui questionne le plus, et qui peut parfois être en rapport avec le fait religieux et la laïcité, est la place et l'image des filles. Il ne se passe pas une semaine sans que j'ai des problèmes à gérer sur les rapports filles/garçons. Certains garçons se cachent parfois derrière une interprétation de la religion pour justifier des paroles et des actes inacceptables envers les filles. Par le passé, nous, les EEDF, avons eu des relations fortes et étroites avec l'Éducation Nationale. Nous sommes en France la seule association de scoutisme laïque. Jouons sur cette spécificité pour entrer dans les écoles et exprimer notre vision et notre expérience de la laïcité. Nous nous sommes notamment dotés d'un Observatoire de la Laïcité et des Discriminations. Peu d'associations complémentaires de l'école publique peuvent se vanter de notre passé et de notre expertise sur ce thème. À l'école, on recherche des intervenants spécialistes de ce sujet, en particulier dans les quartiers difficiles. Les enseignants sont parfois trop absorbés par le quotidien pour avoir un regard neutre et objectif sur la laïcité vécue dans l'école. C'est une chance pour les EEDF qui ont là une bonne manière de dépoussiérer et rafraîchir leur complémentarité éducative. ■

Thibault Henri, professeur des écoles

POSTER CENTRAL MODE D'EMPLOI

Pour une animation pédagogique

Le poster est construit pour permettre de faire vivre une activité autour de la laïcité en l'adaptant au groupe auquel elle se destine.

Prévoyez un temps d'appropriation du support avant d'engager l'animation et fixez les objectifs que vous voulez atteindre.

C'est une invitation à explorer notre manière de vivre individuellement et collectivement la laïcité. Elle permet de définir ce qui nous semble important à mettre en œuvre au quotidien pour partager cet art républicain du vivre ensemble.

Le poster est constitué de deux parties : un espace central, support à l'animation, avec autour de celui-ci, des éléments pour guider l'animateur.

Focus sur la partie centrale

Duplicable et personnalisable, elle permet d'engager la réflexion.

Nous proposons quatre espaces : « Moi » interroge la personne, l'individu ; « Autour de moi » questionne ce qui se passe dans une équipe, un groupe, une classe ; « Les autres » engage à être curieux et à découvrir l'autre ; « Le monde » permet de se projeter plus loin pour découvrir, prendre conscience et agir.

Vous pouvez demander à chaque personne d'identifier dans les cases vierges les éléments forts qu'elle porte, pense avec ses mots, ses dessins, des photos illustrant ses propos, un proverbe... C'est un espace d'expression pour représenter et communiquer.

En lien avec chaque espace, des indications guident l'animateur : une phrase pour situer le contexte, des pistes d'animation, quelques éléments repères importants qui participent dans un ensemble à construire les fondements de la laïcité.

Une forêt d'arbres pour passer du « je » au « nous »

- Demandez à chacun de mettre dans la partie centrale ce qui lui importe en tant qu'individu, au niveau du groupe, autour de nous puis dans le monde.
- Mettez en commun par petits groupes (en connectant les feuilles par exemple) et tentez d'échanger sur ce qui est commun et ce qui nous différencie. Proposez ensuite au groupe d'identifier ce qui paraît essentiel, du moi citoyen laïque au nous.
- À partir de cette première utilisation et réflexion, autour de « comment nous vivons la laïcité », il est possible de reprendre la réflexion en questionnant le « Pourquoi » de chaque élément. Questionnement qui donne tout son sens à la construction d'un espace laïque.

Une forêt d'arbres citoyens et laïques !

- Pour comprendre la laïcité, ses fondements qui garantissent le vivre ensemble ;
- Pour définir ce qui nous semble important à mettre en œuvre au quotidien ;
- Pour mieux partager ce qui constitue le socle de notre art de vivre républicain en France.

Des pistes d'animation

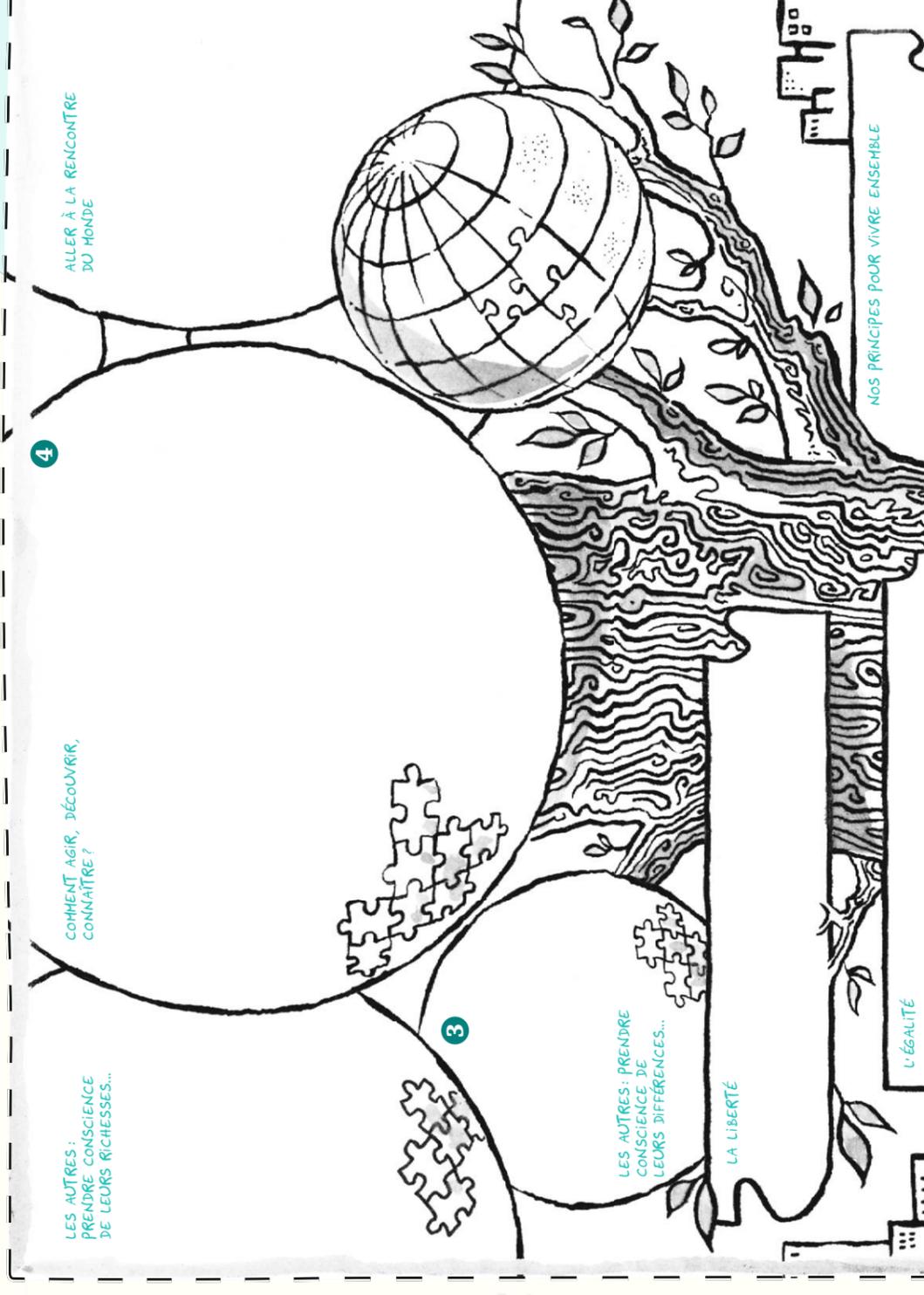
- **Osier rencontrer** : faire le pari de la rencontre, du dialogue, pour construire des relations de personne à personne.
- **Vivre la différence** : accepter de faire des compromis pour vivre ensemble.
- **S'enrichir** : être capable de se remettre en question, d'évoluer, de prendre les idées intéressantes.

3 Les autres

C'est une manière active de rencontrer ceux qui ne sont pas de « notre groupe », qui peuvent nous paraître différents, avec d'autres règles, d'autres usages. Il faut avoir envie de s'ouvrir aux autres : oser rencontrer dans un premier temps, vivre ensemble avec nos différences, apprendre et s'enrichir de cette curiosité des autres.

1 Moi

Pour mieux cerner qui je suis en tant qu'individu. Cette partie permet de faire le point sur son parcours, son histoire et ses envies en tenant compte du groupe dans lequel je suis, de là où je vis. Prendre du recul pour dégager mes idées forces autour de trois axes : quelles sont mes libertés ? Quelles sont les valeurs auxquelles je crois ? Quelles sont les choses pour lesquelles j'ai envie de m'engager ?



Des repères

- Se rencontrer • Dépasser les préjugés • Se remettre en question...

AUTOUR des valeurs de liberté, égalité, fraternité

Les textes, lois, personnages, symboles... auxquels on peut se référer. Il est possible de chercher tous les textes qui font sens pour les personnes, ou pour le groupe, d'identifier un personnage célèbre ou moins célèbre pour illustrer une valeur. Exemples :

- Un poème, un texte d'auteur...
- Des textes réglementaires ou constitutionnels : Habeas corpus, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen... Ou un texte construit par le groupe, la photo d'une personne représentant une valeur, un drapeau...

- **Mes libertés** : ce que j'ai le droit de faire en tant qu'individu, ce que je repère et considère comme une liberté importante.
- **Mes valeurs** : celles auxquelles je crois, que je considère comme importantes pour moi et la société.
- **Mes engagements** : des choses concrètes que j'ai envie de défendre, qui me tiennent à cœur et pour lesquelles j'ai envie d'agir.

Mes pistes :

Des repères

Liberté de conscience • Valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité

- Autres valeurs à défendre...

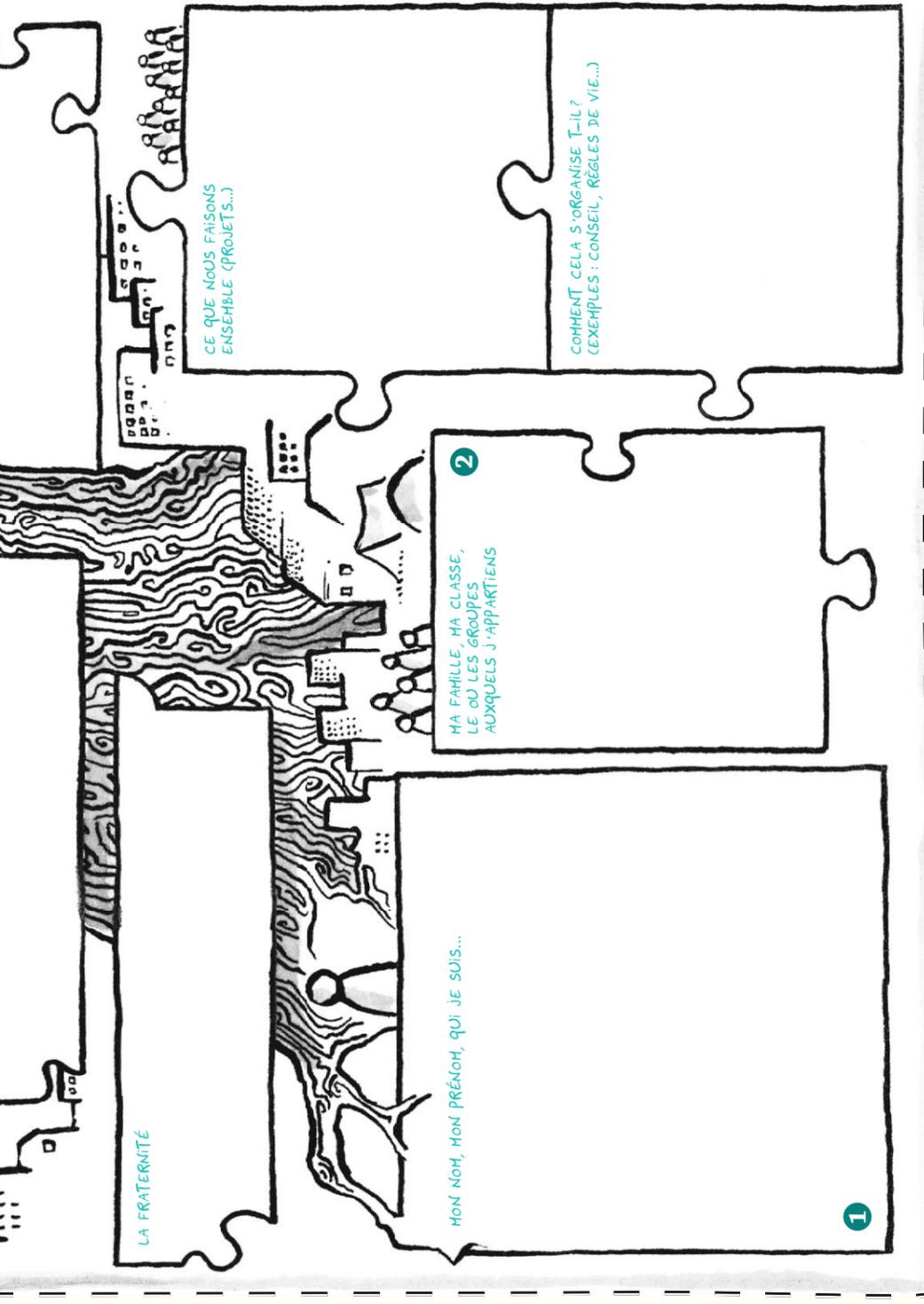
Mes repères :

2 Autour de moi

C'est ici l'espace pour aborder ce qui constitue la force d'une équipe, d'un groupe, d'une classe à partir de ce qui les amène à vivre ensemble et à partager des projets dans leurs différences. Plus largement c'est la notion de société qui constitue les bases d'une organisation sociale : des individus différents, une organisation posée, des règles ou lois qui garantissent un droit commun pour tous. Quelle organisation ? Quelles règles ? Comment sont-elles élaborées ?

Des repères

Les règles (la loi) fondent un droit commun ouvert à tous et préserve des dérives personnelles • La société garantit des libertés et reconnaît chacun à égalité...



→ **La Laïcité est vivante. Elle tient à la manière dont nous la vivons chacun et ensemble au quotidien. Elles se traduit par des gestes simples, la reconnaissance des autres et la curiosité sans préjugés. Pensez à interroger les actes quotidiens : que fait-on ? Comment agit-on ? Pourquoi est-ce important ? Quel(s) citoyen(s) laïque(s) suis-je, sommes-nous ?**

4 Le monde

C'est un vaste espace d'exploration à la rencontre d'autres cultures, de la diversité du monde proche ou lointain. C'est une invitation à prendre connaissance et conscience de la variété des sociétés petites ou grandes. Comment sont-elles organisées ? Quelles sont les différences, les ressemblances ? Pourquoi ces choix ?

Des pistes d'animation

- **Découvrir** : explorer au loin ou tout près de chez soi, regarder le monde différemment.
- **Agir de manière active** : être impliqué, engagé, donner de sa personne pour la réalisation d'une action.
- **Prendre connaissance et conscience** : avons-nous les mêmes droits partout ? Pourquoi existe-t-il des différences ?

Des repères

Être capable de découvrir et de s'ouvrir à d'autres cultures, de les respecter • Être acteur par des actions pour ne pas être simple spectateur...

TÉMOIGNAGES ÉCLÉS

Échangeons sur nos pratiques

Aînés, responsables, groupes locaux, services vacances et centres : il vous appartient de faire vivre cette page ! Elle est destinée à mettre en lumière vos actions de terrain. Elle est aussi un espace de partage des difficultés rencontrées, reflet de cet écart parfois grand entre les idées et leurs mises en œuvre. Solutions trouvées, interrogations et expérimentations sont aussi les bienvenues ! Vos témoignages sont essentiels pour montrer la vitalité de nos pratiques, faites-nous partager vos expériences !

« La ludothèque de Metz existe depuis 1980. C'est un espace où se pratique le jeu sous toutes ses formes. Un ludobus nous permet également de nous transformer en ludothèque itinérante et de sillonner les routes. C'est un lieu qui favorise la socialisation, la rencontre et l'échange. La ludothèque est une structure locale d'activité atypique chez les EEDF. Même si notre fonctionnement n'est pas identique à celui d'un groupe, nos valeurs restent les mêmes : laïcité, démocratie, éco-citoyenneté, coéducation et solidarité. Nous sommes situés dans le quartier de Metz-Borny dit « quartier sensible ». On y côtoie des personnes de toutes origines, croyances et classes sociales. La ludothèque est un espace où l'on partage nos différences, où l'on apprend à connaître les personnes qui nous entourent. Nous sommes en

perpétuelle réflexion pour nous ajuster au mieux aux publics. Nous proposons :

- des ateliers pour personnes âgées afin de les sortir du quotidien
- des ateliers pour tout-petits afin de créer un espace de rencontres pour les enfants et d'échanges entre les parents
- des activités pour les collectivités en charge de personnes porteuses de handicaps afin de leur proposer des jeux adaptés
- des activités pour des familles primo-arrivantes pour leur faire découvrir la ludothèque comme lieu d'accueil et d'intégration.

La ludothèque est un lieu chaleureux qui, grâce au jeu, permet le mélange de personnes diverses sans aucune discrimination. La ludothèque ne parle pas trop de laïcité : elle la vit... et la joue ! » ■

Christelle Mansuy, animatrice, ludothèque de Metz

« La question de la laïcité a été à l'ordre du jour de notre dernière réunion d'animation. Sur nos dix responsables, deux ont partagé le fait qu'ils portent en eux une religion, l'une catholique, l'autre musulmane tout en tenant à s'inscrire dans un mouvement de scoutisme laïque. « Leur croyance, c'est personnel ». Nous avons discuté de cette valeur forte, qui participe à la caractérisation de notre mouvement, entre encadrants, puis avec la ronde des Lutins (6-8 ans) le lendemain. Un temps de discussion sur « Pourquoi je suis venu chez les EEDF ? », « C'est quoi le scoutisme ? » et « Qui sont les autres scouts, en France et dans le monde ? » a été proposé aux enfants. Le point de départ a été l'utilisation de la page dédiée à l'histoire du scoutisme qui figure dans le petit guide *Trace d'étoiles*. » ■ Le groupe EEDF de Nantes

« La laïcité en Espagne se vit d'une façon apaisée malgré la représentation que les gens peuvent s'en faire. On est attaché au christianisme d'un point de vue historique et socioculturel. Cependant, petit à petit, la religion a perdu de sa force et les nouvelles générations optent pour une éducation laïque. Cela se répercute sur le mouvement scout. » Lidia Gonzales, ASDE - Association Scouts D'Espagne, Valladolid

Une cérémonie d'engagement Louveteaux

« Les anciens ont d'abord expliqué aux nouveaux ce qu'est l'engagement. Nous avons présenté les cinq valeurs EEDF en leur faisant trouver des exemples pour les illustrer. Les Louveteaux étaient pleins d'idées, il a fallu leur poser les bonnes questions pour faire ressortir ce qu'ils avaient en tête. Cela a abouti à l'écriture d'un petit texte à lire pendant la cérémonie. Tous étaient libres de faire référence à une religion, seul un l'a fait en expliquant comment il y a été éduqué. Chaque enfant qui ne souhaitait pas s'engager avait fait des photophores que nous avons allumés à la tombée de la nuit. Cette cérémonie d'engagement illustre la laïcité aux EEDF dans le sens où chacun était libre de s'engager ou non. Le plus compliqué était de leur faire comprendre qu'il n'y a pas de bonne réponse dans l'engagement. C'est quelque chose de personnel, et il faut respecter les façons de penser de chacun. » ■

Pauline Lefevre, responsable, Groupe de Paris Nord

« Cette année, nous avons découvert, dans le cadre de la préparation de notre projet de solidarité internationale au Cambodge, une pagode⁽¹⁾ implantée près de Bordeaux. Nous avons participé à l'organisation du nouvel an khmer. Les bonzes étaient très intéressés par notre projet et nous ont donné des contacts pour cet été. À travers cette démarche, nous nous sommes questionnés sur notre vision de la laïcité et du vivre ensemble. Suite à cela, Elsa et Marine, deux Aînées du groupe, ont décidé de réaliser leur PIC⁽²⁾ en participant à l'organisation d'un rallye culturel préparé par le Collège bordelais du Scoutisme Français. Une partie de la journée était consacrée à un jeu de piste, avec d'autres mouvements scouts, sur les différents lieux de cultes de Bordeaux et leur histoire. C'était super intéressant de voir différents fonctionnements selon les mouvements. » ■

Aînés et responsables du clan des Totogeons - Pessac-Cestas

(1) Pagode : communauté religieuse bouddhiste

(2) Projet individuel citoyen

« La Laïcité, c'est pour moi vivre ensemble avec plusieurs religions. Ce sont des différences qui arrivent à s'entendre et à se respecter dans la vie collective. » Marine, 17 ans, Aînée du clan des Totogeons de Pessac-Cestas

« Notre groupe travaille sur la laïcité depuis plusieurs années. Suite à une formation sur cette question, nous avons réfléchi tous ensemble à ce que nous pourrions mettre en place dans l'organisation de nos activités. Il est mentionné de façon explicite dans le projet pédagogique : « Les cultes et les régimes alimentaires spéciaux (hors régimes alimentaires médicaux) sont liés à la liberté de conscience de chacun (et donc à la liberté de croire ou pas) ». En tant qu'association laïque, nous respectons tous les cultes et tous leurs croyants. Néanmoins, les pratiques religieuses ne doivent pas interférer dans le fonctionnement et le déroulement des différentes activités proposées. Au fil du temps, les régimes alimentaires spéciaux ont tendance à se multiplier et peuvent être un blocage à l'inscription des enfants. Nous avons donc beaucoup travaillé sur ce point.

Nous avons fait le choix de faire moins de viande et de ne plus proposer de plat de substitution. Un temps de travail a été organisé avec une diététicienne, en lui précisant nos attentes. Nous proposons maintenant de la viande tous les trois jours. Nos menus contiennent beaucoup de légumineuses, associées à des céréales, et les enfants décident s'ils mangent de la viande ou pas. L'accompagnement de la diététicienne permet d'assurer un apport adapté en protéines et nutriments aux enfants sur les trois jours, quels que soient leurs choix alimentaires quotidiens. Cette démarche nous a permis d'objectiver la situation et de sortir de l'impasse qui serait celle de répondre à toute question alimentaire spécifique. L'objectif est, à chaque fois, de trouver une issue qui permette le maintien de la dynamique et de la cohésion du groupe dans la réalisation du projet. Tout ceci est présenté aux parents : les choses sont ainsi plus claires pour les familles ! » ■

Le groupe EEDF Jean Bart de Villeurbanne

Le passage surligné en jaune a provoqué des interrogations et discussions, le sujet crée donc du débat. Option choisie pour traiter du sujet : une illustration !

RAB DE LÉGUMES ...



« La Laïcité me tient à cœur : je me suis engagée sur cette valeur cet été quand j'ai vécu l'expérience d'un camp avec les Scouts et Guides de France. C'était un moment fort de leur faire partager notre spécificité du scoutisme laïque et d'échanger avec eux. » Elsa, 17 ans, Aînée du clan des Totogeons de Pessac-Cestas

LE POINT DE VUE DES CHERCHEURS

Faire vivre et enseigner la laïcité

Martine Cerf

est secrétaire de l'association EGALE, « Egalité, Laïcité, Europe », plateforme de réflexion, de coordination et d'action, résolument ouverte et indépendante de tout parti politique. EGALE mène différentes actions, telles que des prises de position publiques dans le débat politique et des publications régulières sur la laïcité.

→ *Dictionnaire de la laïcité*

co-dirigé par Martine Cerf et Marc Horwitz, éd. Armand Collin, 2011 et 2016

→ *Ma liberté, c'est la laïcité*

par Martine Cerf, éd. Armand Collin, 2012 et 2015

Catherine Kintzler

est spécialiste de l'esthétique et de la laïcité. Agrégée de philosophie, docteur d'État en philosophie, elle est professeur émérite à l'université Lille III.

→ « *Penser la laïcité* »

par Catherine Kintzler, éd. Minerve, 2015.

→ Retrouvez ses écrits sur son blog-revue : www.mezetulle.fr

Pourquoi leurs regards ?

Martine Cerf et Catherine Kintzler participent, grâce à leurs travaux, à la réflexion sur la place de la laïcité dans notre société.

Nous voulions qu'un œil extérieur nous éclaire sur où en est la question de la laïcité dans la société. Nous nous posons en priorité deux questions : Quels sont les enjeux pour l'avenir ? Quels rôles peuvent jouer les acteurs éducatifs dans la laïcité ?

Établir des passerelles

Un grand merci à Martine Cerf et Catherine Kintzler pour leur participation à ce premier numéro spécial de *Routes nouvelles* sur le thème de la laïcité. Merci également à Henri-Pierre Debord qui nous a mis en relation avec ces deux « spécialistes », nous permettant de les solliciter dans nos colonnes.

Historiquement, la laïcité a été instituée par la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. La laïcité c'est donc la séparation des Églises (c'est-à-dire de toutes les religions) et de l'État et la neutralité de l'État vis-à-vis de toutes les croyances et convictions, afin, comme le dit la loi, d'assurer la liberté de conscience et de garantir le libre exercice des cultes. C'est pourquoi « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte... »

La laïcité se fonde sur l'humanisme qui considère les êtres humains comme capables de construire la société et ses lois. Tout à l'opposé des dogmes de l'Église catholique du XIX^e siècle qui prétendait imposer une morale réputée divine.

La laïcité est un principe qui établit d'abord la liberté de conscience, c'est-à-dire la liberté d'avoir une religion ou non et d'en changer à sa guise. C'est aussi un principe d'égalité qui met tous les citoyens sur le même plan, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. La laïcité n'est pas contraire aux religions, elle s'oppose seulement à leur partie politique, à leurs prétentions à régler la vie et les mœurs de chacun, à imposer des règles qui uniformisent l'ensemble de la vie. Lorsqu'une religion impose son moment politique, il n'y a pas de respiration, on est constamment sommés de nous plier à la règle religieuse, c'est le sens même de l'intégrisme. Le régime laïque met donc l'autorité politique, les lois, tout ce qui participe de l'autorité publique, à l'abri de cette emprise, et il laisse entièrement libre tout le reste.

Voilà pourquoi le régime de laïcité distingue deux domaines : l'un (autorité publique) où on suspend l'expression des croyances et des incroyances (c'est le principe de laïcité proprement dit) ; l'autre (société civile) où la liberté d'expression est entière, dans le cadre du droit commun. L'objet n'est pas de brimer les appartenances, mais de donner de l'air. Cette dualité est une respiration qui fait en sorte que chacun puisse échapper à sa communauté, temporairement ou non. Elle n'installe pas davantage une uniformisation d'État. C'est un espace de liberté contre les intégrismes et contre le totalitarisme. Il faut également mettre en place cette respiration pour qu'il y ait des moments communs où nous sommes tous au même niveau, que l'on ait ou pas une appartenance religieuse. À partir de là, on peut déduire deux dérives. Une première dérive est de penser que l'autorité publique devrait s'aligner sur ce qui vaut dans la société civile : cela revient à nier la séparation entre les deux domaines et à accorder un rôle politique aux religions, à communautariser l'ensemble du corps politique. Cette vision jouit d'une notoriété auprès des « décideurs ». La seconde dérive, symétrique, est de vouloir appliquer le principe de laïcité à l'ensemble des espaces accessibles au public : par exemple, en considérant qu'il faut « nettoyer » l'espace public des signes religieux. Or, restreindre l'expression de l'opinion religieuse à la seule intimité revient à nier la liberté d'expression. Ces deux dérives se renforcent.

QUELS ENJEUX POUR LA LAÏCITÉ ?

La laïcité ne se réduit pas à la loi de 1905 ; elle a permis de nombreuses avancées qui ont rencontré l'opposition de responsables religieux, sans que cela empêche leur adoption par le parlement. Parmi les plus récentes : le délit d'entrave à l'IVG, le mariage pour tous ou l'abrogation du délit de blasphème en Alsace et en Moselle. Les mouvements qu'on appelait « cléricaux » au siècle dernier continuent de vouloir imposer leurs règles au reste de la société. Les fortes manifestations contre le mariage pour tous en témoignent. C'est pourquoi la fermeté des pouvoirs publics pour faire respecter les lois laïques est indispensable. La tentation est grande de céder aux pressions pour accorder toujours plus de subventions aux écoles privées au détriment de l'école publique, à des associations qui gèrent un culte et des activités culturelles en même temps. Certains élus accepteraient que les religions occupent une place plus grande dans le débat public, d'autres cèdent au clientélisme ; d'autres enfin croient acheter la paix sociale, ou leur tranquillité personnelle. Certains recommandent d'accepter des accommodements aux lois et règles existantes pour satisfaire des demandes faites au nom d'une observance religieuse. Mais il faut avant tout respecter la loi existante, ne léser personne, ne pas favoriser la constitution de communautés qui veulent s'ignorer. On ne peut pas accepter qu'il y ait des droits différents pour certains.



Citons un exemple : le Royaume-Uni a institué des tribunaux confessionnels qui se prononcent sur les affaires familiales quand les citoyens décident de leur propre chef de faire appel à eux. La justice anglaise exécutera les décisions de ces tribunaux. À chacun sa loi en quelque sorte, ce que notre Constitution récuse.

Des menaces persistent sur les droits des femmes, alors que régulièrement, l'Église catholique revient sur la contraception et l'avortement qu'elle réprovoque. Elle n'est pas étrangère aux tentatives récentes des gouvernements espagnols et polonais de revenir sur les lois existantes¹. Il a fallu toute la mobilisation des femmes pour les faire reculer.

LA LAÏCITÉ DANS L'ÉDUCATION

La laïcité y est centrale : une éducation émancipatrice suppose une prise de distance. Dans les espaces éducatifs, qu'il s'agisse de l'école ou des mouvements de jeunesse laïques, l'enfant voit d'autres personnes, d'autres choses, a accès à d'autres idées que celles qui forment son entourage. Il a accès à un univers plus large où il est considéré comme un sujet indépendant. Mais si les éducateurs s'acharnent à renvoyer l'enfant à son « identité », ne tiennent compte que de ce qu'il est supposé être, c'est une assignation asservissante. Pour paraphraser Jacques Chancel : il faut donner aux enfants ce à quoi ils sont susceptibles de s'intéresser, et non ce qui les intéresse déjà, ou ce qui serait censé les intéresser en fonction de leur communauté réelle ou supposée.

La tolérance implique de respecter autrui, pas nécessairement ses croyances. Autrui n'est pas réductible à une série d'appartenances, il a une liberté, une singularité. Ce qui compte c'est de respecter l'autre comme une personne autonome, capable de rationalité et de libre choix, et de prendre la religion comme quelque chose qui peut s'examiner et même se discuter.

Si on décrète d'avance qu'il y a des paroles, des doctrines, des textes, au-dessus de tout examen et de toute critique, on rend la pensée et la liberté de conscience impossibles. C'est pour cela que la notion de « blasphème » n'a pas de sens dans notre droit : critiquer ou même se moquer d'une doctrine, ce n'est pas injurier des personnes, c'est exercer la liberté. C'est pour cela aussi que l'accusation d'« islamophobie » n'a pas davantage de sens : critiquer ou même rejeter une religion n'est pas un délit ! Comme le dit Charb dans son livre posthume², ce qui est répréhensible, c'est de s'en prendre aux musulmans (tout comme il le serait de s'en prendre aux chrétiens, aux juifs, aux athées, etc.) en tant que personnes. Chacun doit pouvoir tolérer la critique de ce à quoi il croit sans appeler à des représailles violentes. Accepter le moment critique c'est aussi avoir la force de recourir à des arguments, que l'éducation apprend à manier. ■

Martine Cerf et Catherine Kintzler

(1) En 2014, le gouvernement espagnol renonce à interdire l'IVG. En 2016, il se produit la même chose en Pologne.

(2) Charb, *Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des fascistes*, éd. Les Échappés.

VUE D'AILLEURS

Par-delà les Alpes

La France et l'Italie ont beaucoup de choses en commun. Elles sont au cœur de l'Europe méditerranéenne, elles ont vécu sous Jules César, Charlemagne, Napoléon. Elles appartiennent aux pays fondateurs de l'Union Européenne. Elles sont célèbres pour leur art, leur cuisine, leur histoire. Les deux républiques sont proches d'un point de vue religieux aussi. Elles sont composées d'une majorité de catholiques. Ce sont constitutionnellement des pays laïques. Le mot « laïque » a cependant deux significations assez différentes en France et en Italie.

Même si depuis 1948, il n'y a plus en Italie de religion d'État, les lieux publics doivent afficher le crucifix. Les élèves des écoles publiques doivent participer aux heures d'éducation religieuse catholique, à moins d'une renonciation explicite par les parents. Chaque année, une petite partie des impôts des citoyens est destinée aux institutions religieuses, principalement à l'Église Catholique. C'est l'effet du Concordat entre la République Italienne et l'Église

Catholique, une forme de pacte juridique qui existe dans beaucoup de pays européens, mais pas en France, sauf en Alsace-Moselle.

Ces différences institutionnelles ont aussi des conséquences sociales et individuelles. Si vous utilisez en Italie le terme « laïcité » dans une conversation ordinaire, il y a beaucoup de chances que vous soyez rapidement pris pour des athées anti-cléricaux. Si vous discutez de spiritualité, la plupart des gens ne comprendront pas de quoi vous parlez. On vous confondra avec des adeptes d'une philosophie orientale ou hippie.

L'association d'Éclaireurs et Éclaireuses dont je fais partie, le CNGEI⁽¹⁾, a la laïcité et l'éducation spirituelle comme piliers. Cela entraîne plus d'un malentendu, non seulement avec les gens qui ne nous connaissent pas, mais aussi avec certains de nos membres et leurs parents.

On nous appelle souvent « les scouts athées », mais, même si nous avons certainement quelques membres athées,

notre méthode d'éducation n'a rien contre la religion ! Quelles sont donc les pierres angulaires de notre formation spirituelle ? Il y en a quatre : moi, les autres, la nature, quelque chose au-delà. Nos activités ont pour but de permettre à chaque garçon ou fille de découvrir et construire son propre chemin, en essayant de se donner des réponses aux grandes questions : Qui suis-je ? Quels sont mes objectifs ? Quel est le sens de ce qui m'entoure ? ... Notre parcours n'offre pas de solutions « prêt-à-porter ». Quelqu'un ira trouver ses réponses dans une religion, d'autres dans une philosophie personnelle. Quelqu'un peut-être ne les trouvera jamais ou les perdra le long du chemin. Ce qui importe est de ne jamais cesser sa marche, et de continuer jour après jour dans sa recherche d'un sens, en se réinterrogeant sur le sens de sa recherche. ■

Marco Sgrignoli, Commissaire International

(1) CNGEI : Corpo Nazionale Giovani Esploratori ed Esploratrici Italiana.

Ressources

- À la suite de différents débats sur la laïcité, à la fois au sein de notre association et dans la société, a été créé un Observatoire de la Laïcité et des Discriminations en 2008.
- L'Idéal laïque des EEDF, notre texte de référence, a été voté lors de l'Assemblée Générale de 2010.
- Il est apparu nécessaire de l'accompagner dans sa mise en œuvre pratique. Les cahiers que nous avons créés traitent des différents aspects de l'éducation à la laïcité et sont organisés autour de quatre étapes : découvrir, questionner/discuter, agir (fiches pratiques), trouver des ressources.
- → Vous pouvez retrouver les 2 premiers cahiers, *Laïcité et citoyenneté* et *Laïcité et spiritualité* sur notre site : www.eedf.fr, dans l'espace documentaire rubrique « je veux connaître les EEDF » le projet des EEDF > Observatoire de la Laïcité et des Discriminations ».
- À venir : *Laïcité et discriminations*, *Laïcité et international* et *Laïcité et éducation à la Paix*.

Chaleureux remerciements

- Merci à tous les contributeurs de cette revue : **Tanguy Dassonville**, **Henri-Pierre Debord**, **Pauline Lefevre**, **Marco Sgrignoli**, **Jean-Yves Talois**, **Émilie Van den Broeck**, **La ludothèque de Metz**, **le clans Aînés des Totogeons de Pessac**, **Cestas**, **le groupe EEDF Jean Bart de Villeurbanne** et **le groupe EEDF de Nantes**. Un merci particulier à **Martine Cerf** et **Catherine Kintzler** pour leur article éclairé et éclairant.
- Merci à l'**Observatoire de la Laïcité et des Discriminations** et plus particulièrement **Raymonde Derouard** pour son travail de lecture et son aide dans la prise de contact avec certains contributeurs. Merci à **Henri-Pierre Debord** pour la réalisation de la frise chronologique, ainsi que pour son travail de lecture. Merci à **Pascal Peron** pour sa réflexion pédagogique qui a permis de réaliser le poster de ce numéro.
- Merci aux illustrateurs, **Wingz**, **Manu Boisteau** et **Christophe Seureau** pour leur travail et leur disponibilité.
- Merci à **Caroline Buffet** pour sa réactivité et ses propositions graphiques.

SCOUTISME LAÏQUE



Carte blanche à... Wingz, dessinateur de presse indépendant. Il dessine pour la presse papier, internet, la TV et l'édition. Il est notamment lauréat du prix citron 2010 et 2016 qui récompense le meilleur dessin de presse de l'année. Wingz sait réagir avec humour à des sujets de société parfois compliqués. Nous souhaitons qu'il porte pour nous un regard sur la laïcité.

Spiriteco : soutenir le développement spirituel

Spiriteco est un réseau d'associations Scoutes et Guides européennes qui milite pour le développement spirituel dans les activités de scoutisme et de guidisme.

D'ailleurs « Spiriteco » signifie spiritualité en Esperanto, langage universel.

Lorsque l'on entend « laïcité à la française », on pense souvent « neutralité exclusive », c'est-à-dire l'interdiction de l'expression de convictions religieuses par toute personne travaillant pour l'État. Il faut « avoir l'air » neutre. Mais n'est-ce pas passer à côté d'une autre vision de la neutralité ? Car, en fin de compte, l'objectif ultime n'est-il pas que les citoyen.ne.s soient traité.e.s en toute égalité ? Et cet objectif est-il vraiment atteint par le biais de l'imposition d'une neutralité d'apparences ?

Spiriteco ne prône pas la neutralité exclusive, parce que Spiriteco n'impose rien. Spiriteco propose des moyens et un réseau pour développer la spiritualité, qu'elle soit religieuse ou pas. Spiriteco réconcilie laïcité et religiosité en mettant l'accent sur le développement spirituel de chacun, au-delà des signes, au-delà des apparences, dans le respect mutuel. ■

Émilie Van den Broeck, Scouts et Guides Pluralistes de Belgique, Co-Présidente fédérale, Commissaire internationale

Appel à contribution

Le prochain numéro spécial de décembre abordera le thème de l'altérité (la rencontre avec l'autre, l'accueil, la tolérance). Vos témoignages auront toute leur place dans la rubrique « De la pratique ». Si vous souhaitez participer à d'autres rubriques, vous êtes bien sûr les bienvenus. Pour partager vos écrits, il vous suffit d'envoyer votre texte, format Word, à Cindy Villar à l'adresse suivante : cindy.villar@eedf.asso.fr. Si vous n'êtes pas très à l'aise avec l'écrit ou si vous avez des questions, vous pouvez la joindre au **01 48 15 17 79** pour faire part de votre expérience, qui sera ensuite relayée sous forme d'interview. Merci par avance à toutes et à tous.

Pour s'abonner ou compléter sa collection de Routes Nouvelles

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je désire une facture
Date et signature :

Je joins un chèque bancaire de € à l'ordre des EEDF
Bulletin et règlement à retourner à EEDF REVUES 12 place Georges Pompidou 93167 Noisy-Le-Grand Cedex

Abonnement Routes Nouvelles

- 1 an / 4 numéros :
15,00 € (France)
18,00 € (Étranger)
- 2 ans / 8 numéros :
25,00 € (France)
28,00 € (Étranger)

Abonnement groupé

- L'Équipée/Routes Nouvelles
- 1 an / 8 numéros : 25,00 €
- 2 ans / 16 numéros : 45,00 €